



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Accueil de loisirs vacances



Pour tous les enfants scolarisés Maternelle et Elémentaire

Amplitude d'ouverture : 7h30 à 18h30

Lieu d'accueil : Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
(35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Arrivée le matin entre 7h30 et 9h00 ou par navette.	Arrivée entre 7h30 et 9h00 ou par navette	Arrivée entre 7h30 et 9h ou par navette	Arrivée entre 12h00 et 12h15 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>	Arrivée entre 13h15 et 13h45 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>
Départ le soir entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Départ entre 13h15 et 13h45 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>	Départ entre 12h00 et 12h15 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>	Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette

Transports :

Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités. Pour bénéficier du service, vous devez inscrire votre enfant au préalable.

Les navettes devront être réservées 8 jours à l'avance. Il n'y a pas de navettes possibles entre 12h et 14h.

Les transports sont mis en place en fonction des inscriptions, il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.

	Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de L'église	Luthenay- Uxeloup Les Bruyères Radons		Livry Place de la Mairie	Langeron Place De l'église	Mars/allier Place de la Mairie
Matin	8h00	8h30	8h20	8h15	8h30	8h20	8h10
Soir	17h45	17h50	18h00	18h05	17h15	17h25	17h30

Modalités d'inscription :

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil de l'Espace Socio Culturel pour obtenir un formulaire d'inscription.
- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet <http://www.csi-stpierre.fr>

Les inscriptions seront validées par mail avec la précision du montant à régler.

Clôture des inscriptions à la date indiquée sur les programmes d'activités des vacances

Cette somme devra être acquittée avant le début de la période. Toutefois, le règlement peut être effectué en plusieurs fois après acceptation.

Pour répondre aux exigences des différents organismes partenaires, il est indispensable que la fiche sanitaire et autres autorisations soient complétées aussi précisément que possible et remis à l'accueil de l'Espace Socio Culturel avant toutes inscriptions.

Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas	
	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	2,75 €	3,75 €	5,75 €	6,75 €	7,75 €	8,75 €
451 € à 700 €	3,75 €	4,75 €	6,75 €	7,75 €	9,75 €	10,75 €
701 € à 850 €	4,75 €	5,75 €	7,75 €	8,75 €	11,75 €	12,75 €
À partir de 851 €	5,75 €	6,75 €	8,75 €	9,75 €	13,75 €	14,75 €

Forfait semaine (5 jours consécutifs)	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	34,00 €	36,00 €
451 € à 700 €	44,00 €	46,00 €
701 € à 850 €	54,00 €	56,00 €
À partir de 851 €	59,00 €	65,00 €

Le Conseil d'Administration de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.

⚠ Toute absence non justifiée (par un certificat médical) ou non signalée (48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité.

⚠ Toute inscription (hors délai) sera facturée en totalité même si le pique-nique est fourni par la famille.

L'adhésion 2026 à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 et est obligatoire :

- **12 € par famille** Pour les habitants des communes adhérentes (Azy le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Mars sur Allier, Neuville Les Decize, Saint Pierre le Moûtier, Toury Sur Jour et Tresnay).
- **14 € par famille** Pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente à la structure.

Repas / Goûter :

Les repas sont pris dans les locaux de la cantine scolaire du bourg à partir de 12h et fournis par la société ANSAMBLE. Pour bénéficier des repas, l'enfant doit être inscrit 48h ouvrées à l'avance. **Tout repas commandé sera facturé.** Pour les sorties où il faut fournir le pique-nique, mettre les aliments de l'enfant dans un sac isotherme ou à défaut dans un sac plastique avec son nom.

Le goûter est pris à l'accueil de loisirs (hors activités extérieures) et fourni par l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais.

Divers :

Les enfants doivent avoir une tenue adaptée aux activités proposées.

Numéro de téléphone à joindre :

Espace Socio Culturel du Sud Nivernais : **03.86.37.20.58**

Pendant les jours et heures d'ouverture de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30) ou messagerie vocale.

Téléphone portable : **06.41.52.05.62** pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence aux horaires de fermeture de l'accueil.**